

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 3, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

NOS CANDIDATS

Élections Législatives

SCRUTIN DU 27 AVRIL 1902

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

M. REY

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Candidat radical

M. VIVAL

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

M. L.-J. MALVY

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

UN MANIFESTE

Le comité exécutif du parti républicain radical, radical socialiste adresse au pays républicain le beau manifeste que voici :

« Aux électeurs,

• Au moment où le suffrage universel va choisir ses représentants à la Chambre, le parti républicain radical, radical socialiste a le devoir impérieux de dénoncer une fois de plus au pays la monstrueuse coalition qui s'est formée contre la République, de prendre nettement position dans la lutte électorale, d'indiquer les principes essentiels de sa politique. Cette coalition s'appelle aujourd'hui le nationalisme. On l'a connue, en effet, sous d'autres noms, au Vingt-Quatre-Mai, au Seize-Mai, au cours de l'équipée boulangiste. A l'heure actuelle, elle livre à la République un nouvel assaut, plus audacieux encore que ceux auxquels les républicains ont antérieurement résisté. Royalistes, bonapartistes, césariens de toutes nuances, ralliés ont conçu le dessein de s'emparer de la République pour la détruire. Le parti clérical leur a donné son arme favorite, la calomnie et ses richesses : l'or des congrégations. Voilà pourquoi la lutte revêt partout un caractère de violence inconnue jusqu'à ce jour ; voilà pourquoi encore les meilleurs républicains sont abominablement injuriés et diffamés ; voilà pourquoi enfin l'argent est semé à pleines mains dans la plupart des circonscriptions. Des descendants plus ou moins authentiques des croisés, des personnalités qui n'ont cessé d'être les agents de la réaction, d'anciens boulangistes se présentent aujourd'hui au corps électoral comme républicains. Sans doute il s'avouent nationalistes, mais ils se donnent aussi comme des républicains sincères. A les entendre, ils seraient des républicains plus convaincus que ceux qui ont fondé la République ou qui l'ont en tout temps défendue contre eux.

• Le nationalisme est plus que jamais l'ennemi. Nous avons, d'ailleurs, la conviction profonde que le pays l'a démasqué depuis longtemps. Le suffrage universel répondra qu'il veut conserver la République actuelle, qu'il ne se laisse pas acheter, qu'il n'entend point reconstituer en France le pouvoir personnel. Voter, en effet, pour les candidats nationalistes, serait voter contre nos liber-

tés, contre la République, contre les conquêtes qu'elle a faites, contre la Déclaration des Droits de l'Homme, et, pour mieux dire, contre l'esprit de la Révolution au profit de la contre-révolution.

• La coalition a toutes les audaces ; il ne lui suffit pas d'attaquer les hommes ; elle s'en prend aux institutions, sans toutefois l'avouer. Elle va jusqu'à dire que les républicains et partant la République ont mal géré les affaires de ce pays, qu'ils ont désorganisé l'armée nationale, qu'ils ont ruiné les finances de la France. Ils n'hésitent même pas à jeter dans la mêlée des partis le nom sacré de la patrie. Les républicains ont trouvé le pays sanglant, mutilé en 1871, ayant perdu ses marchés économiques, avec un supplément de dette de 20 milliards, sans armée pour le défendre. Ils ont pensé et guéri les blessures causées par la guerre, porté le commerce de la France à 9 milliards et demi, refait son armée, imposé la confiance et le respect à toute l'Europe. Aujourd'hui, la France alliée à la Russie, est pour ainsi dire l'arbitre de la paix ; son armée, pour laquelle la République n'a rien épargné, est forte, disciplinée et n'écoute plus les généraux de coups d'Etat. Quant à son crédit, il est le premier de tous et toutes les puissances y font appel.

• Est-il besoin d'ajouter que la République a donné à ce pays l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, opéré des dégrèvements, doté largement la France de chemins de fer, de canaux, de toutes sortes de moyens de transport qui constituent un outillage admirable, entrepris l'organisation de caisses de retraites pour les vieillards, légiféré en faveur des travailleurs ?

• Patriotes, nous le sommes plus que personne. Nous aimons la France avec tout notre esprit comme avec tout notre cœur : elle est le pays où nous sommes nés, où nous avons aimé, souffert et espéré, mais elle est aussi le pays de la liberté, d'où sont sorties, aussitôt écloses, toutes les idées d'émancipation et d'humanité. Enfin, elle rayonne d'une telle gloire intellectuelle sur le reste du monde, que les étrangers eux-mêmes la regardent comme leur seconde patrie. Mais notre patriotisme, s'il est réel, n'est ni bruyant ni tapageur et il se refuse énergiquement à lancer la France dans les aventures. Nous la voulons, au contraire, forte, prospère, plus républicaine encore, laïque avant tout, et grandissant toujours au milieu d'une paix féconde. La République c'est la paix ; le pouvoir personnel, c'est la guerre. C'est pourquoi, nous sommes tous républicains radicaux, radicaux socialistes, profondément irréconciliablement antinationalistes. Pour la même raison, nous continuerons toujours à lutter contre la congrégation qui voudrait nous imposer sa domination et nous hâterons le moment où l'Etat sera débarrassé des entraves qu'elle oppose chaque jour au progrès des idées de justice et de liberté.

• Républicains et démocrates, nous voulons l'ensemble des réformes qui mettront plus d'égalité et de justice dans les rapports sociaux, le service militaire de deux ans égal pour tous, la réforme des impôts directs, l'établissement d'un impôt sur le revenu qui dégrève enfin les petits contribuables surchargés, l'organisation des assurances contre les risques sociaux, le développement du crédit agricole, la fondation de la caisse générale des retraites pour les travailleurs.

• Défenseurs énergiques de la propriété individuelle, nous la considérons comme le prolongement de la personne humaine et la garantie de sa liberté. Et c'est précisément

pourquoi nous entendons empêcher que la grande exploitation industrielle ne prenne le caractère d'une nouvelle féodalité, et nous voulons hâter les réformes qui, en facilitant l'épargne et l'acquisition du capital, multiplieront le nombre des petits propriétaires et fonderont la paix sociale. Tel est notre programme, tels sont les principes de notre politique. Dans la lutte électorale du 27 avril et 11 mai prochain, nous rappellerons cette déclaration de notre congrès de 1901 : Notre pensée est une pensée d'union contre l'ennemi commun. Elle groupe tous les fils de la Révolution quelles que soient leurs divergences. Dans l'armée démocratique, chaque bataillon conserve son action et son programme distincts, mais tous marchent serrés les uns contre les autres pour la défense de la République. Sous le masque de nationalisme se dissimule le bloc des forces réactionnaires. Nous vaincrons par l'union et la discipline de toutes les forces républicaines. Vive la République !

» Pour le comité exécutif : Combes, vice-président du Sénat ; Desmons, vice-président du Sénat ; Vallé, sénateur ; Léon Bourgeois, Henri Brisson, Maurice Faure, vice-président de la Chambre ; Mesureur, vice-président de la Chambre ; Camille Pelletan. »

Au Transvaal

Interview du Docteur Leyds

Le représentant officiel des Boers en Europe a exprimé sa foi absolue dans le triomphe des revendications des Boers ; il s'est montré on ne peut plus pessimiste relativement aux bruits de la conclusion de la paix répandus par les journaux impérialistes anglais. En acceptant les négociations, les chefs boers avaient pour but, sans s'engager à rien, d'obtenir des renseignements sur ce que veut à l'heure présente l'Angleterre.

Le docteur Leyds a affirmé que c'est l'Angleterre qui a fait les premières avances en vue de la conclusion de la paix. Si les chefs boers ont recours au référendum, c'est que les conditions de l'Angleterre leur ont paru inacceptables ; dans le cas contraire, ils auraient signé la paix immédiatement.

Les commandos profiteront du répit pour se reposer et se renforcer. Leur réponse, qui, selon le docteur Leyds, sera négative, une fois donnée, les Boers reprendront la campagne et étonneront à nouveau le monde. En terminant le docteur Leyds a déclaré que les négociations ont été introduites sur les bases d'un traité de paix, les deux partis traitant des droits égaux sur le terrain de l'état existant, c'est-à-dire l'indépendance. Quant à Krüger, il est toujours ferme et calme ; il conserve sa foi dans l'issue heureuse de la guerre.

INFORMATIONS

Travaux publics

M. Pierre Baudin, ministre des travaux publics, vient de soumettre le décret suivant à la signature du président de la République :

« Article premier. — Le titre de sous-ingénieur des mines pourra être conféré par arrêté du ministre des travaux publics aux contrôleurs principaux des mines, remplissant depuis cinq ans au moins les fonctions d'ingénieur.

» Art. 2. — Le traitement des sous-ingénieurs des mines est fixé à 4,500 francs par an.

Comme aux courses

Si vous trouvez que nous ne nous américanisons pas assez vite, voici de quoi vous rassurer.

C'est aujourd'hui à Paris une mode de parier sur les chances des candidats aux élections du 27 avril. Il paraît qu'une véritable cote est tenue, comme sur les hippodromes, et qu'on trouve régulièrement tel candidat à 25 contre 1 et tel autre à égalité.

Des sommes considérables auraient ainsi été engagées déjà, et cela ne fera que continuer jusqu'au soir du 27 avril où, pour certains, le résultat complet des élections aura le même attrait que le résultat complet des courses.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter aux candidats républicains d'arriver « dans un fauteuil », suivant l'expression consacrée. Mais cela fait, il est bien difficile de ne pas regretter l'âge héroïque où si l'on pariait moins, on votait davantage.

CHRONIQUE LOCALE

LE NATIONALISME

Déité à M. SÉGUY

CANDIDAT NATIONALISTE.

Le Nationalisme est une coalition informe de déceptions et de rancunes, d'ambitions et d'appétits.

Toute complicité avec le Nationalisme est un crime contre la République.

(Discours de M. Barthou).

Personne n'ignore que M. Barthou était le bras droit de M. Méline.

LE NATIONALISME

Le nationalisme est une coalition informe contre la République (discours de Barthou).

M. Séguy est nationaliste !

Il est de la coalition :

Avec M. Depeyre, qui devait être préfet du Lot si le complot nationaliste eût réussi : son nom était inscrit sur les listes de ceux qui devenaient les fonctionnaires de la conspiration victorieuse. M. Depeyre était préfet ; qui prenait-il pour « collaborateurs » ?

Le complot a été découvert et puni : déceptions et rancunes des ambitions et des appétits inassouvis !

M. Séguy est nationaliste !

Il est de la coalition :

Avec le Quercinois, organe de la réaction cléricalle !

Avec M. l'abbé Magne qui — habile homme — en a trouvé la formule jésuitique qu'il propose, dans la *Défense* à « ses amis » de l'arrondissement ; et il ajoute : « La profession de foi de M. Séguy est conforme à ce programme ; votons tous pour M. Séguy. »

M. Séguy est de la coalition informée des déceptions :

Avec tous ceux que le suffrage universel a chassés, vaincus, amoindris, qui se sont

évanouis avec leurs rêves de domination et d'orgueil au souffle de la démocratie souveraine.

Il est de la coalition des rancunes :

Avec tous ceux dont l'égoïsme est inaccessible aux sentiments de solidarité fraternelle ; durs aux faibles, jaloux des autres.

Il est de la coalition des ambitions et des appétits :

Avec ces esprits turbulents ou inquiets qui seraient loin « d'exiger — comme dit M. Séguy — qu'on mette un terme à ces nominations scandaleuses » si les nationalistes réactionnaires cléricaux étaient « gorgés de faveurs par l'Etat » : ils attendent d'un bouleversement de régime « la place », la fonction, la faveur.

M. Séguy compta un jour dans les rangs républicains.

Il est aujourd'hui le complice de la coalition.

« Toute complicité avec le nationalisme est un crime contre la République. »

Voilà les Révolutionnaires, n'en déplaise à la « Revue des Deux-Mondes », la nouvelle collaboratrice de la République du Lot.

M. Léon Bourgeois disait au congrès républicain, radical et radical socialiste qui s'est tenu à Paris il y a quelques mois :

« Une coalition s'est formée entre les républicains défaits et les représentants plus ou moins avoués de tous les partis monarchiques, et cette coalition a recours à toutes les armes. Elle prétend défendre les intérêts menacés ; elle jette dans la lutte politique le nom sacré de la Patrie qui ne devrait jamais y tomber ; et elle exploite en même temps les sentiments les plus mauvais et les plus bas : l'égoïsme et la peur.

Il n'y a en vérité, derrière cette coalition qu'une puissance qui s'agit et qui la mène, c'est la puissance cléricale. »

M. Brisson, à la deuxième séance du même Congrès :

« C'est à la violence que les Nationalistes font appel : c'est à la violence qu'ils ont fait appel à la caserne de Reuilly le 23 février 1899, au fort Chabrol, et lors de l'indigne agression d'Autheil. J'ai le droit de dire que ceux là méditent la guerre civile et que nous, nous sommes réunis par le souci de la paix publique et par le dessein de rétablir dans ce pays l'unité morale entre tous ses fils. »

Et plus loin :

« A. M. Méline disant que la France va être appelée à choisir entre la République jacobine et la République libérale, opposons cette réponse : La France va être appelée à choisir entre les candidats de la République et les candidats des Jésuites. »

LE PLUS FAVORISÉ

Il paraît que M. Pagès-Lechesne aurait l'intention de proposer à M. Rey, à la prochaine réunion, le « pacte d'alliance » en vue d'un second tour.

Décidément le jeune homme ne doute de rien. Il croit à son succès sinon au premier du moins au second tour ! Et bien loin de suivre le sage conseil que nous lui avons donné de ne pas se fatiguer inutilement, il aurait l'aplomb de compter sur le désistement de M. Rey en sa faveur et sur les voix du parti républicain.

M. Pagès-Lechesne a encore beaucoup d'illusions à perdre !

Pour lui éviter une trop forte émotion et lui témoigner en même temps l'intérêt sincère que nous lui portons, nous l'avertissons : Qu'il n'est besoin d'aucun pacte entre M. Rey et lui, M. Rey devant être, suivant l'opinion unanime, élu au premier tour de scrutin, battant ses deux concurrents loin derrière lui, d'abord le nationaliste, puis... l'autre.

Qu'en admettant un moment, pour faire plaisir à M. Pagès-Lechesne, l'hypothèse absurde d'un ballottage, M. Rey n'a absolument rien à promettre à son jeune adversaire pour plusieurs raisons : la meilleure qui nous dispensera d'en indiquer d'autres, est qu'il n'est douteux pour personne que les suffrages du parti républicain tout entier, uni et discipliné, se porteront sur le candidat de la concentration républicaine ; qu'à peu près tout le bloc réactionnaire fera balle sur M. Séguy, et qu'il ne restera par conséquent à M. Pagès-Lechesne que...

son drapeau et la voix de ceux qui sont rasés sur ses sentiments conservateurs.

Le contingent en sera à la fois maigre et peu enviable.

Libre donc à M. Pagès-Lechesne de déclarer qu'il ne lui est pas aussi facile qu'il le croyait de prendre d'assaut les hauteurs, — tout là haut —, celles où l'on plante le drapeau victorieux, et de reconnaître qu'il est déjà essoufflé.

On apprend au régiment à « apprécier les distances » avant de donner l'assaut. Encore une notion à laquelle M. Pagès-Lechesne est resté étranger !

Il aurait pu, s'il nous eût écouté, s'éviter tant de peine. Ça aurait bien mieux valu pour lui.

LES RÉPUBLICAINS De la « Patrie Française »

Le patron de M. Séguy, M. Jules Lemaître, qui a toutes les impudeurs, vient de lancer un appel électoral dans lequel il invite les nationalistes à « balayer les sectaires et les cléricaux » qui, dit-il, peuvent être aussi bien juifs, protestants ou franc-maçons que catholiques.

Justement, on vient de publier une liste des principaux membres de la P. F. On va voir que les « cléricaux » et les « sectaires » de droite y sont brillamment représentés !

Voici quelques noms au hasard : Comte de Rochechouart ; prince d'Arenberg ; comte d'Elva ; de Beauregard ; de Lanjuinais (député royaliste) ; comte de Bourquenay (représentant du duc d'Orléans, dit Gamelle) ; comte de Castellane (celui qui a épousé miss Gauld, l'Américaine milliardaire) ; de Fouquières (un des principaux membres de la Jeunesse royaliste et de l'Œillet Blanc, candidat royaliste) ; de Sonis (fils du zouave pontifical) ; de Claye (ancien directeur du *Moniteur Universel*, organe des d'Orléans et rédacteur au *Gaulois*, journal du juif Meyer) ; duc de Broglie (l'ancien ministre du 16 Mai) ; comte de Bernis (un chouan du midi), etc., etc.

Voilà l'Etat-major de la P. F. Voilà les républicains que M. Jules Lemaître et M. Séguy nous proposent comme modèles !

Voilà ceux que l'on charge de « balayer » les « cléricaux » les juifs et les protestants !

Ainsi, M. de Claye, rédacteur du *Gaulois*, balayera M. Arthur Meyer, M. de Castellane, balayera les protestants américains qui l'entretiennent, et c'est M. Lanjuinais ou M. de Sonis qui se chargera de balayer les cléricaux romains !

Pour M. Séguy, les rôles seront renversés et c'est lui qui sera balayé !!! Nous n'avons pas fini de rire....

AUX MAIRES

On sait que les académiciens qui font partie de la Ligue de la Patrie Française — qui a pour délégué général dans le Lot, M. Bernard Séguy ! — ne brillent pas par la finesse de leur esprit et l'atticisme de leur langage. Voici ce qu'écrivait François Coppée, l'un des chefs de la Patrie Française, sur les maires qui représentaient la France à l'Exposition de 1900.

« La Journée des Casseroles. — C'est le nom que portera sans doute dans l'histoire la journée du 22 septembre où l'on fricote le déjeuner de 22.295 hâfleurs, Les 22,000 gailiards qui vont s'empiffrer, etc. »

Et pour finir, beau style pour un académicien, même nationaliste : « Il est probable que leurs ronflantes périodes seront interrompues par les hoquets de l'ivrognerie et de l'indigestion. »

Electeurs, tel est le mépris que les nationalo-réactionnaires marquent pour les maires de vos communes, c'est-à-dire pour les premiers d'entre vous. Vous ne voterez pas pour vos insulteurs ! pour les nationalistes qui vous traitent d'ivrognes et de mouchards !

Seigneur, pardonnez-lui...

De la République du Lot, n° 2, vendredi 18 avril :

« Avec les ministériels sont tous les révolutionnaires.

(Revue des Deux-Mondes).

» Et M. Rey est ministériel. »

Republique du Lot, n° 3, lundi 21 avril : même note, mais en 2^e page. En 1^{re} celle-ci :

« M. Rey sent si bien que le ministère est perdu, qu'il se garde, comme de la peste, de se proclamer ministériel. »

On n'est pas fixé, chez notre confrère, sur la bonne méthode.

Vous êtes anti-ministériel, Monsieur Séguy, de tout ministère républicain. C'est bien ! c'est entendu !

M. Rey, lui, est ministériel de tout ministère républicain.

C'est pourtant très clair !

Notre confrère est sans doute abonné de la *Revue des Deux-Mondes* !...

Son succès

M. Séguy parcourt les communes de l'arrondissement.

Partout (?) son succès est grand (?) il lui suffit de paraître (!) pour qu'éclate aussitôt un enthousiasme immense parmi les populations.

Qui en doute ? Ce sont ses amis qui l'affirment. *Christus vincit : Séguy vaincra !* (Que ces deux mots feraient bien en exergue en tête de *La République du Lot*). Succès ! Succès !

Il nous souvient qu'à certaine élection sénatoriale, les mêmes cris furent poussés par les mêmes amis.

Après le scrutin, ces cris cessèrent....

En juillet dernier, aux élections cantonales, les mêmes cris furent encore entendus en l'honneur d'un chérubin du parti méliano-nationalo-cléricale :

Succès ! Succès !!

Le lendemain du scrutin il fallut déchanter.

Le chérubin était piteusement battu....

Le 27, M. Séguy subira le même sort, et une fois de plus ses amis auront été mauvais prophètes.

Etre combattu par « ces amis » est donc une garantie de succès... pour les nôtres !

M. REY A LALBENQUE

M. Rey a eu à Lalbenque un accueil particulièrement chaleureux.

Son succès dans ce canton étonnera les plus optimistes.

Nous en reparlerons jeudi.

Concours musical de Tulle

Le Concours musical de Tulle s'annonce comme devant être très brillant ; en effet, quoique le délai d'inscription soit encore éloigné (1^{er} juin), de nombreuses sociétés ont demandé des renseignements et tout fait espérer la réussite complète de ce tournoi artistique fixé au 20 juillet prochain.

Pour répondre au désir de plusieurs sociétés, le comité d'organisation vient d'adresser le règlement ci-après aux sociétés d'Estudiantinas qui pourront prendre part au concours de Tulle.

M. G. Guéniffey, directeur général, 47, quai de Lyon, s'empressera de répondre à toutes les demandes de renseignements.

CLASSEMENT

Article 1^{er}. — Les Sociétés d'Estudiantinas seront composées de mandolines, mandoles, guitares, flûtes et autres instruments à l'exclusion complète de ceux à archets ; elles ne formeront qu'une division unique, laquelle comprendra deux sections.

Epreuves

Art. 2. — Les épreuves consisteront en : 1^o Un concours d'exécution ; 2^o Un concours d'honneur.

Art. 3. — Pour l'épreuve d'exécution, chaque société exécutera un morceau à son choix. Sont interdits, tant en exécution qu'en honneur, les hymnes nationaux, les chants patriotiques, la musique de danse, sauf les morceaux de danse espagnole comprenant plusieurs mouvements.

Art. 4. — Les premiers prix d'exécution de chaque groupe seront admis au Concours d'honneur. Cependant le Jury tenant compte de la valeur et du mérite des concurrents, aura la faculté de désigner d'autres sociétés pour prendre part à cette épreuve. Chaque société exécutera un morceau à son choix autre que celui d'exécution.

Art. 5. — Les récompenses consisteront en médailles, palmes et couronnes et prime en espèces réservée au 1^{er} prix d'honneur.

Art. 6. — Les Sociétés d'Estudiantinas devront se conformer aux dispositions générales du règlement du concours de Tulle comme toutes les autres sociétés.

Concours musical de Cognac

La Société des Fêtes et les Sociétés Musicales de la ville de Cognac viennent de décider qu'un grand concours d'Orphéons, d'Harmonies et de Fanfares serait ouvert dans cette ville, sous les auspices du conseil municipal, à l'occasion de la 1^{re} fête de la Fédération Musicale de France.

La date fixée est les samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 juillet prochain.

Le concours comprendra : Lecture à vue, exécution et honneur.

Le comité d'organisation, afin d'obtenir le plus grand nombre d'adhésions et de donner satisfaction aux sociétés qui l'honoreront de leur présence, a résolu de ne reculer devant aucun sacrifice, pour assurer un accueil sympathique à ses invités.

Voici les primes pour les orphéons, harmonies et fanfares :

1^{er} Groupe, division d'excellence et supérieure, 400 fr.

2^o Groupe, 1^{re} et 2^e divisions toutes sections, 200 fr.

3^o Groupe, 3^e division 100 fr.

En outre une prime de distance sera décernée dans chaque groupe à la société la plus éloignée, ayant parcouru un minimum de 250 kilomètres pour se rendre à Cognac.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 19 au 22 avril 1902

Naissance

Chassaing, André-Auguste, place St-Laurent, 2.

Publications de mariages

Brunet, Gustave, commis des Postes et Causse, Catherine, s. p.

Caussanel, Jean, cultivateur et Carayol, Adeline, domestique.

Mariage

Calvet, Jean-Emile-Lucien, employé à la Préfecture du Lot et Aiché, Louise-Marie-Madeleine, s. p.

Arrondissement de Cahors

CATUS. — Candidat nationaliste. — Le candidat nationaliste est allé avant-hier à Cazals, où il a vu quelques bonapartistes, et où il n'a pu s'entendre avec les afficheurs...

A Catus les bonapartistes impénitents qui ne pardonnent pas à M. Rey d'avoir renversé M. de Valon, voteront pour le nationaliste qu'ils accueillent cependant sans trop s'enthousiasmer.

M. Rey est certain d'avoir une grosse majorité dans le canton de Catus.

CÈNEVIÈRES. — Les élections. — Les électeurs de notre commune donneront à M. Rey une majorité considérable, car M. Rey est le seul candidat sérieux et républicain.

L'autre jour, on a placardé quelques affiches du candidat nationaliste, et l'on a su ainsi que M. Rey avait un concurrent.

CAZALS. — Candidat nationaliste.

Le candidat nationaliste parcourt la campagne ; on se demande pourquoi ? Donne-t-il des réunions ? Non ! Il ne parle pas ; d'aucuns disent qu'il est timide, d'autres qu'il ne sait pas parler.

Le candidat nationaliste s'en va... s'en va la tête baissée, les mains derrière le dos, promenant son ennui à travers la foule des électeurs qui le regardent indifférents.

A Saint-Caprais où il était le 18, M. Séguy est passé inaperçu, bien que celui qui l'accompagnait soit très connu dans le canton de Cazals et les environs et qu'il se flatte de disposer de beaucoup de voix. A Cazals on ignore ce qu'il a dit ou fait, on ne l'a pas vu ; se serait-il caché ? A Marmillac un loustic voyant qu'il ne disait rien lui a demandé s'il avait déjeuné ; et c'est au milieu de l'indifférence plutôt comique que s'est accompli ce pénible et dur pèlerinage nationaliste à travers le canton de Cazals ; décidément on ne veut pas de la « Patrie française » chez nous ; elle y perd son temps et son argent.

Et pour comble, les placards de M. Séguy ont été collés en partie à rebours ; le plaisant qui les a affichés voudrait-il indiquer par là que sera ainsi le succès du candidat nationaliste ? Personne n'en doute, peut-être lui moins que quiconque.

SAUZET. — On nous écrit : *Vieux contre trop jeunes.* — Depuis que le maire d'Albas a publiquement exécuté à

la foire de Prayssac son compatriote et ancien coreligionnaire démontrant d'une façon péremptoire, qu'hier encore il était réactionnaire, les quelques républicains qui s'étaient laissés séduire par les belles promesses du jeune déclamateur Pagès-Lechesne, sont complètement revenus de leur engouement.

Ils se demandent si le pacte qu'il veut conclure avec la démocratie ne serait pas observé par lui de la même manière que le fameux pacte d'Albas.

Et c'est pourquoi, sans repousser formellement ses avances, ils veulent le mettre en surveillance pendant... une dizaine d'années au moins.

Après ils verront.

En attendant ils voteront encore pour M. Rey qui, lui, a tenu tout ce qu'il avait promis.

Le vieux de Sauzet.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 19 avril :

François Charbonnier, 28 ans de Lyon, sans profession ni domicile fixe, ayant subi plusieurs condamnations, est condamné à huit jours de prison pour vagabondage.

Jean-Pierre Daynac, 56 ans, cultivateur à Figeac, ayant subi plusieurs condamnations, 20 jours de prison pour vol de sabots.

Jean-Pierre Rucassie, 60 ans, de Saint-Vincent, 16 fr. d'amende (loi Béranger), pour coups et blessures.

Taxe sur les chiens. — Le maire de la ville de Figeac a l'honneur d'informer ses administrés que le rôle de la taxe sur les chiens, pour l'année 1902, rendu exécutoire par M. le Préfet, a été remis à M. le Receveur municipal qui est chargé d'en opérer le recouvrement. Les réclamations qu'on pourrait avoir à présenter doivent être faites par écrit à la sous-préfecture dans le délai de trois mois.

Arrondissement de Gourdon

La Situation électorale

Voter pour M. Lachière, c'est voter pour la réaction.

Autour de lui, en effet, sont groupées toutes les forces réactionnaires, et, prêts à s'engager à leur suite, une bande de mécontents soi-disant républicains qui combattent la candidature de M. L.-J. Malvy.

M. Lachière est l'homme de tous les rétrogrades.

Voter pour lui, c'est voter contre la République.

Dans sa profession de foi, M. Lachière énumère divers votes qu'il a émis au Parlement, mais M. Lachière ne mentionne pas ceux qu'il a émis à propos des associations et de la loi Falloux.

M. Lachière ne nous dit pas que son vote n'a jamais été acquis au ministère Waldeck-Rousseau, ni que lorsqu'il a fallu combattre les ennemis de la République, il s'est trouvé avec les réactionnaires. Cela il ne peut le dire. Chaque fois que nationalistes et cléricaux se sont levés contre le ministère réformateur qui a consolidé la République, M. Lachière s'est trouvé avec eux.

Quand le gouvernement a voulu tenir en respect la tourbe nationaliste et cléricale qui conspirait et s'agitait violemment contre la République, M. Lachière s'y est opposé.

Et M. Lachière prétend avoir servi la démocratie !

Si cela était, il n'aurait pas comme défenseurs les journaux cléricaux et nationalistes du département. Si son attitude au Parlement et au Conseil général avait été celle d'un sincère démocrate, ces journaux aujourd'hui, ne l'encenseraient pas et ne le présenteraient pas comme le meilleur des députés.

Du reste, en 1898, comment, par qui fut-il élu ?

Les républicains de Gourdon se souviennent trop de cette campagne odieuse qui fut menée par les réactionnaires contre M. Coeula, pour que nous insistions sur le rôle que joua alors M. Lachière.

Malgré ses déclarations, ses affirmations, il fut en 1898 l'élu des cléricaux ; aujourd'hui, il est leur candidat, mais il ne sera pas demain le député de l'arrondissement de Gourdon.

M. Lachière a beau compter sur les divisions que ses amis sont parvenus à créer dans l'arrondissement, son échec sera complet.

Cet échec aurait pu être écrasant.

Mais, malheureusement, les divisions qui existent sont profondes, et ce n'est pas naïvement que nous affirmons que ces divisions ont été créées pour faire le jeu de M. Lachière. Non ce n'est pas naïvement que nous faisons remonter à une date déjà lointaine la préparation des manœuvres qu'on emploie aujourd'hui contre le candidat du Congrès, M. L.-J. Malvy.

Quand le moment d'établir les responsabilités sera venu, nous saurons le faire, et, qu'on le sache, ce sera sans peur que nous le ferons.

Nous n'avons jamais eu double attitude. Nous ne sommes pas des quémandeurs ; nous ne servons pas la cause républicaine pour en tirer profit ; nous ne défendons pas les hommes par intérêt...

Cela, nos adversaires irréductibles l'affirment eux-mêmes.

Que chacun puisse en dire autant...

Quoi qu'il en soit, la défaite de M. Lachière est certaine : car le 27, conformément à la décision prise par le Congrès de Gourdon, le candidat radical, M. L.-J. Malvy sera l'élu des républicains

L. B.

Leur Attitude !

Puisque l'attitude de nombreux Gourdonnais est contraire à toute dignité politique, à toute discipline républicaine ; puisque les avertissements, les conseils, les appels au devoir n'ont pu agir sur eux et les détourner de la mauvaise voie dans laquelle ils se sont engagés à dessein, qu'importe au parti républicain de conserver plus longtemps dans son sein des électeurs qui ont pris à tâche de le desservir.

Dans plusieurs de nos numéros, nous avons fait ressortir ce qu'avait de grave l'attitude indisciplinée de quelques-uns de nous jusqu'à cette heure nous avons cru sincères et désintéressés, et uniquement soucieux du triomphe de la cause démocratique.

Aujourd'hui nous sommes obligés de nous rendre à l'évidence, et de constater avec tristesse ce qu'une ambition déçue peut être capable de faiblesse et de compromission.

Parce que le Congrès du 6 avril, — convoqué par le Comité radical de Gourdon, — a désigné un candidat unique, ce qui était dans l'intérêt du parti même ; parce que les électeurs des divers cantons de l'arrondissement ont manifesté leur sympathie à M. Malvy plutôt qu'à M. Fleuret, les Gourdonnais se sont groupés et ont juré de faire échec à la candidature du conseiller général de Vayrac.

Et il est bizarre, aujourd'hui, de voir groupés pour cette besogne les réactionnaires avérés, des républicains, des radicaux, des socialistes de la commune de Gourdon.

Leur haine est grande contre Malvy — il n'est pas de Gourdon !!! — ils ont déclaré qu'ils ne voteraient jamais pour lui et qu'ils préféreraient aller à M. Lachière.

Les Gourdonnais, pour préparer cette indignité que M. Lachière prévoyait il y a six mois, se cotisent, amassent des fonds et lancent contre le candidat radical leur candidat, M. Fleuret, — un Gourdonnais.

Et M. Fleuret qui pourtant est un sincère se prête à cette besogne qui est préparée par les cléricaux et que ceux-ci accomplissent unis aux républicains.

Mais ces derniers n'ont donc pas vu le piège, mais ceux-ci n'ont pas entendu les déclarations des réactionnaires ?

Ils ne savent donc pas que la lutte est dirigée contre tout le parti républicain ?

Les Gourdonnais de toutes les nuances ne veulent rien voir, rien entendre, rien savoir.

C'est une honte, c'est une lâcheté.

M. Fleuret est embarqué sur une mauvaise galère : les fautes que commettent ses amis momentanés, retomberont sur lui, malgré cependant que son action, l'action des réactionnaires, ne soient pas dangereuses, parce que en dépit de toutes les manœuvres, la candidature de M. L. J. Malvy, le 27, sera victorieuse.

De même, comme il y a quelques mois, lors du vote sur les congrégations, nous avions catalogué les Gourdonnais parmi

les indécis coupables, aujourd'hui nous leur disons que leur conduite est anti-républicaine.

Exécutés par le parti républicain qui vaincra sans leur appoint, les Gourdonnais seront pour l'avenir disqualifiés.

Aucune confiance ne saurait plus leur être accordée, de la part des démocrates et tant pis pour ceux qui iront avec eux. Ce ne seront certainement pas des désintéressés, des conscients...

Les Gourdonnais ont toujours louvoyé ; ils n'ont jamais agi franchement. Crions leur : Bas les masques, et démasquons-les.

Nous ne manquerons pas de le faire chaque fois que nous en aurons l'occasion.

Et hélas ! ils se laisseront faire, car ils vont perdre ce qui pouvait leur rester de dignité.

L. B.

A quelques brailards et fanfarons

Quelques individus de Gourdon accusent, paraît-il, des fonctionnaires, fermes républicains, d'être les auteurs ou les inspirateurs des articles parus dans le Journal du Lot au sujet des élections législatives de l'arrondissement de Gourdon.

Ces individus se trompent : les articles sont signés, et leur auteur en prend toute la responsabilité.

Si les brailards veulent des explications, ils n'ont qu'à venir, ils trouveront à qui parler. Mais fanfarons, ils continueront à crier de loin ; toutefois, s'ils le désirent, nous ne craignons pas d'aller les trouver.

L. B.

CAVAGNAC. — Vendredi, à 6 heures du soir, M. L.-J. Malvy, candidat radical aux élections législatives, s'est rendu à la mairie de Cagnac où, malgré les travaux pressants, un grand nombre d'électeurs républicains s'étaient rendus.

M. Malvy, dans un langage clair et précis a exposé son programme. Il a tenu, pendant une heure, ses auditeurs sous le charme de sa parole. Les applaudissements chaleureux de tous les électeurs ont prouvé à notre sympathique candidat qu'ils étaient en communion d'idées avec lui.

Le 27 avril, M. L.-J. Malvy aura dans notre commune une grosse majorité.

En votant pour M. Malvy, les républicains affirmeront leurs sentiments démocratiques et honoreront la mémoire du très regretté M. Ch. de Verninac qui était leur ami.

VAYRAC. — Réunion publique. — Samedi 26 avril, à 8 heures 1/2 du soir, réunion publique et contradictoire à la Mairie de Vayrac. Tous les candidats sont invités à venir y développer leur programme.

BULLETIN FINANCIER

Nous voici dans la dernière semaine qui précède les élections générales, et bien que la Bourse paraisse se préoccuper médiocrement, il est à remarquer que pendant cette période le mouvement d'affaires se ralentit.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 100,97 ; le 3 1/2 0/0 à 102,50.

Le Crédit Foncier cote 732 ; le Comptoir National d'Escompte à 565 ; le Crédit Lyonnais à 1.034 et la Société Générale à 610.

Les chemins français sont sans changement. Le Suez est à 3.972.

Les fonds étrangers n'ont pas sensiblement varié.

Il est question d'introduire prochainement sur le marché les actions de la compagnie Franco-Américaine des bassins pétroliers de Sainte-Marie qui possède 1.400 hectares de terrains dans l'Etat d'Ohio aux Etats-Unis, les terrains ont été visités par M. C. A. Laisant, le mathématicien bien connu, examinateur d'admission à l'Ecole Polytechnique, M. Laisant dans un rapport officiel très documenté, après avoir constaté que le domaine de la compagnie possède 69 puits à huile, pourvus du matériel nécessaire et en pleine exploitation, conclut à un brillant avenir.

Tous les détails sur la propriété, entourée de toutes parts d'exploitations pétrolières en pleine prospérité, et un extrait du rapport de M. Laisant sont envoyés franco sur demande adressée à MM. E. R. Holden et compagnie, 22, rue des Capucins à Paris.

GOURME.

Prendre son "Emulsion Scott" était son plus grand plaisir

Chacun, et uné mère plus que personne, aime les enfants. Voici donc une histoire pour les mamans des gentils bébés :

Paris, le 21 août 1901.

Messieurs. Mon petit Pierre, très animé, prit une forte bronchite ; atteint en même temps de la gourme il souffrait atrocement ; pâle et triste, ses forces diminuaient de jour en jour. Ayant déjà expérimenté l'Emulsion Scott dans ma clientèle et en ayant obtenu de très bons résultats, j'en donnai à mon petit garçon. C'était pour



Pierre SANTEAU

lui un vrai régal de boire son Emulsion Scott et il ne tarda pas à en éprouver le plus grand bien. Prenant très régulièrement votre préparation, sa bronchite se guérit, la gourme peu à peu disparut ; de plus, l'état général de sa santé s'améliorait : il avait de l'appétit, retrouvait ses forces perdues ; ses joues, à nouveau bien remplies, devenaient roses ; bref, il est maintenant en bonne santé. L'Emulsion Scott a une fois encore justifié son Excellente réputation. Je vous suis bien reconnaissant. M. Santeau, Sage-Femme, 15, rue de Bellière.

Il ressort du récit de Mme Santeau qu'aux premiers signes de diminution de forces, au moindre rhume, à la première apparition de la gourme, on doit de suite avoir recours à l'Emulsion Scott. La preuve en est tirée non seulement des remarquables résultats obtenus par Mme Santeau dans le cas de son propre fils, mais aussi de ceux observés parmi sa clientèle.

De par cette lettre, il est également évident que pour les maladies des enfants, il ne faut employer ni substitutions, ni imitations, mais bien l'Emulsion Scott, si l'on veut obtenir la guérison. Pour aider celle-ci, vous trouverez en effet, tout ce qu'il vous faut dans l'Emulsion Scott, préparation scientifique, mélange des 3 grands éléments nécessaires à la reconstitution d'une bonne santé : huile de foie de morue pour purifier le sang et fortifier les organes vitaux, et hypophosphites de chaux et de soude pour la formation des os et des tissus. Dans aucune autre préparation vous ne rencontrerez ces 3 substances, curatives au premier chef, et si parfaitement mélangées.

Le flacon Emulsion Scott (notre préparation ne se vend pas en litres) est enveloppé de papier couleur saumon, il est revêtu de notre marque : l'homme portant une grosse morue. n'en acceptez pas d'autres. Echantillon sera expédié, franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et C^{ie}, ph., 2, pl. Vendôme, Paris.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
20 Dim.	+ 18.5	+ 12	769.5	Pluie
21 Lundi	+ 12.5	+ 8.5	764.5	Beau
22 Mardi	+ 12	+ 10	760	Pluie

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Pluie

D^r HERBEAU.

Monsieur le Directeur du Monde Moderne 5, rue Saint-Benoit, Paris

Veillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

AUTOMOBILES LÉON BOLLÉE LE MANS (Sarthe)

MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING
(Traduit de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TÉNOR

XI

La veille de la noce

— Non ! pas à présent : plus tard après mon mariage, quand Dantree sera là, car si quelque chose nous arrive, il m'aidera à le supporter.

Le colonel pâlisait de plus en plus ; tout à coup il poussa un grand cri et se renversa dans le fauteuil.

Il venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie.

Catherine appela les gens de la maison qui relevèrent le colonel et le transportèrent sur le lit.

Un médecin appelé donna ses soins au malade qui peu à peu reprit ses sens.

Catherine passa la nuit au chevet de son père.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

Le lendemain, le colonel revenu à lui s'entretint avec sa fille à qui il déclara que le mariage aurait lieu quand même, et qu'il se ferait au château.

Gaston arriva dans la matinée à Scarswood et trouva Catherine, avec qui il eut un long entretien relatif au mariage.

Comme il le désirait, tout se passait à souhait ; malgré la maladie du colonel, le mariage aurait lieu quand même, à la date fixée.

Catherine et Gaston échangèrent quelques menus propos et se séparèrent.

Elle le suivit sous le grand péristyle pour lui dire adieu, pour la dernière fois.

La pleine lune suivait sa route dans l'azur du ciel... les étoiles y brillaient sans nombre... les arbres projetaient de longues ombres vigoureuses au milieu de cette lumière argentée... le vent soufflait à travers les arbres...

Quelque chose dans la calme et solennelle beauté de cette nuit remplit le cœur de la jeune fille d'un sentiment douloureux.

— Nous aurons demain un beau soleil, murmura Gaston, et elle est bénie, la mariée sur laquelle brille le soleil. Adieu, ma chérie, pour la dernière fois.

Il la tint un moment dans ses bras... pour la dernière fois.

Pour la dernière fois... et nul pressentiment des terribles événements qui allaient s'accomplir ne vint alors à l'esprit de Catherine !...

Dès le matin, elle vit bien, par contre, que Dantree n'était pas un parfait prophète.

Il faisait un temps affreux, et le dernier jour de l'année se leva de la plus mauvaise façon du monde.

Le vent faisait rage. Un ciel bas et sombre s'étendait au dessus de la terre durcie par la gelée.

— Nous allons avoir une tempête, dit sir John. Nos hôtes nous arriveront par la pluie.

L'orage éclata à midi ; la pluie, la grêle, le vent s'en donnèrent à qui mieux mieux.

Catherine, qui n'était pas du tout superstitieuse, sentit un frisson courir par tout son corps.

Quelle affreuse, quelle épouvantable journée d'hiver !... dit-elle à Edith Talbot.

Et hier soir il n'y avait pas un nuage au ciel. Edith, crois-tu aux présages.

— Est-ce que tu vas devenir peureuse, fit en riant Mlle Talbot, et crois-tu que M. Dantree t'en aime moins, parce qu'il fait vilain temps le 31 décembre ?

A la tombée de la nuit, l'ouragan sembla s'accroître, et le fracas des vagues se brisant sur la côte arrivait jusqu'au château.

— Une effroyable soirée pour un mariage ! murmuraient les domestiques eux-mêmes. Ce n'est pas étonnant que Mlle Catherine ait l'air si contrarié.

Catherine était, en effet, d'une pâleur extrême ; elle était nerveuse, agitée, frissonnante.

La nuit arriva, et la maison disparaissait, pour ainsi dire, sous les fleurs et les lumières.

Une chaleur pénétrante et douce emplissait les appartements, et cela contrastait d'une façon singulière avec la tempête qui se déchaînait dehors.

Catherine se livra à ses femmes de chambre.

L'heure suprême de sa vie était venue, et, dans les gémissements du vent, le crépitement de la pluie et de la grêle qui battait les vitres, il lui semblait entendre les paroles de sa vieille nourrice.

A huit heures, le recteur de Casteleford et son vicaire étaient arrivés.

A neuf heures, les musiciens étaient à leur poste, et les premiers invités commençaient à se montrer. On entendait le roulement des voitures, qui avançaient au grand trot dans la boue et dans le sable mouillé.

Mais, à neuf heures et demie, Catherine dit :

— Gaston n'est pas encore arrivé ?

C'était la première fois qu'elle ouvrait la bouche depuis plus d'une heure.

Mlle Talbot et sa femme de chambre étaient restées seules auprès d'elle.

Tout était prêt. Les salons s'emplissaient de monde.

Catherine venait d'achever sa toilette de mariée. Dans sa longue robe blanche, elle paraissait encore plus grande et plus élancée. Elle était debout devant la glace, triste, pensive, attendant.

Dix heures moins un quart sonnèrent à la petite horloge suisse.

Elle tressaillit.

(A suivre).

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e — Sommaire du 20 Avril 1902.
V^o Nacla : Courrier du Dimanche. — Camille Flammarion : Les Rayons invisibles du soleil. — Théodore Cahu et Louis Forest : Loubli ? (Suite). — Jean Aicard : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2351 du 19 Avril 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

GRAVURES. — Paris : Le bal Gavarni, au Moulin Rouge ; Le défilé des chars. — Le conseil des Voyageurs du commerce, (Portraits). — Le concours agricole : Le grand Prix : Taureau de la race de Salers.

Belgique : Grèves et émeutes : La garde civile, à Bruxelles. — La prison correctionnelle. — La police poursuivant des émeutiers devant la gare du Nord. — La gendarmerie chargeant sur la Place de la Chapelle.

Ecosse : Glasgow : Une catastrophe, pendant un match de Foot-Ball, (20 morts et 300 blessés).

Italie : Coutumes populaires italiennes : Une fête sur le lac de Lecco, en Lombardie.

Grèce : L'école française d'Athènes : Vue générale. — La Façade.

Autriche Goritz : Obsèques solennelles du cardinal Giacomo Missa.

Mer Rouge : En face de Massouah : Felouque italienne transportant des pèlerins se rendant à la Mecque.

Beaux-Arts : A la sortie de l'école communale, tableau de Geoffroy, (gravure de M. Baude).

Portraits : Le Prince Mirko de Monténégro. — Mlle Nathalie Constantinovitch, sa fiancée. — Le Comte Goluchowski. — M. de Bulow. — M. Prinetti.

Nécrologie : Le professeur Cornu. — M. Coquard. — M. Gustave Isambert. — Lorédan Larchey.

Afrique : Le Cap : Obsèques de Cecil Rhodes. La revue comique, par Jehan Testevuide.

TEXTE. — Chroniques : La pelouse des courses, par Ph. Maquet ; Théâtres, par H. Lemaire ; Le bal Gavarni ; La triple alliance : Trois ministres des Affaires étrangères ; Grèves et émeutes en Belgique ; L'école française d'Athènes, par U. A. ; Serbie et Monténégro : Un mariage princier ; L'accident de Glasgow ; L'association des Voyageurs de commerce, par Noël Nozeroy ; Le concours agricole ; etc., etc.

Roman : Sous les bombes, par G. le Faure, illustrations de José Roy.

Explications des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, La Bourse, Le billard.

Le numéro avec son supplément : 50 centimes.

SAINT-NICOLAS. — 23^e année. — Sommaire du n^o 20 — du 17 avril 1902.

L'apprenti barbier, par Léon Lemosof. — La bête à bon Dieu, par Euxodie Dupuis. — Petite Rose, par Eraména. — Les deux chènes, par Lolotte. — De près et de loin, par Marthe Bertin. — La Capitaine du « Yucatan » par E. Salgari. — Les pommes du voisin, par Tante Nicole. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de L. Lemosof, Emile Causé, A. Bertrand, A. Brend'Amour, E. Gamba, A. Daguet, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Paris et Départements : six mois 10 fr. : un an 18

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1^o DE PARIS À TOURS. Premières
- 2^o DE TOURS À NANTES. livraisons
- 3^o DE NANTES À LANDERNAU, d'une
- et embranchements. collection
- 4^o D'ORLÉANS À LIMOGES. qui
- 5^o DE LIMOGES À CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. sera
- 6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL À ARVANT, ligne du Cantal. continuée

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n^o 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n^o 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pout-l'Abbé, Chateaulin.

Durée : 50 jours

Prix des billets (aller et retour : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains postaux et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSANT.